

- ✓ Un seul et même dossier pour l'ensemble des services enfance jeunesse de la commune, de la crèche au PAIJ.
- ✓ Un dossier papier, uniquement à la première demande ou pour l'ajout d'un enfant sur votre compte (si vous possédez déjà un accès au portail famille) : Par la suite toutes les démarches se feront en ligne.

Documents obligatoires à fournir via le compte famille :

- Attestation de quotient familial CAF/MSA (-3 mois) ou avis d'imposition N-1.
- Attestation d'affiliation à la Sécurité sociale couvrant l'enfant.
- Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire (RC + individuelle accident).
- Carnet de santé (pages de vaccinations)
- Livret de famille (pages parent et enfants)
- Justificatif de domicile (Attention ! pas de facture de téléphonie mobile)

✦ Sans ces documents obligatoires, aucune réservation ne sera possible.

- Après validation des justificatifs, l'inscription sera effective.
- En l'absence de justificatifs de revenus, le tarif plafond sera appliqué (sans rétroactivité).

Autres documents utiles mais non obligatoires

- RIB (si paiement par prélèvement).
- Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) en cas d'allergie
- Jugement de séparation (si concerné).

Parents séparés : Chaque parent doit remplir un DUI et établir un planning de facturation du 1^{er} septembre au 31 août, désignant le parent payeur (1 jour = 1 payeur).

Les avantages du compte famille

- ✓ Communiquer avec le service et actualiser vos informations.
- ✓ Réserver/annuler les activités en ligne.
- ✓ Suivre l'actualité des activités et services.
- ✓ Télécharger et payer vos factures.

📍 Espace Famille pour le retour des dossiers

Adresse : Route du Temple 33740 Arès

☎ Téléphone : 05.56.60.18.69 / 06.16.18.12.39

✉ Mail : espacefamille@ville-ares.fr

🕒 Horaires : 7h00-12h00 / 14h00-19h00

Activités et Services

♦ Tarifs APS/ALSH :

Tarifs ALSH/APS, ACTIVITÉS SPORTIVES et RESTAURATION SCOLAIRE												
Quotient familial	Vacances sportives	Vacances et mercredis				Accueil périscolaire Lun, Mar, Jeu, Ven				Multisports	Escalade	Restauration Scolaire
	Journée Repas et Goûter inclus	Journée sans repas uniquement si PAI* (vacances sportives inclus)	Journée repas et goûter inclus	Matin avec repas	Matin ou après-midi sans repas	Matin et Soir	Matin	Soir	Accueil occasionnel Matin ou Soir	Cotisation annuelle	Cotisation annuelle	Prix unitaire
						Forfait mensuel						
400	7,50 €	5,00 €	7,50 €	4,00 €	3,00 €	23,00 €	11,50 €	11,50 €	2,50 €	40 €	40 €	2,30€ tarif réévalué chaque année
401 à 600	8,50 €	6,00 €	8,50 €	5,50 €	4,50 €	36,00 €	18,00 €	18,00 €	3,00 €			
601 à 800	9,50 €	7,50 €	9,50 €	7,00 €	6,00 €	45,00 €	22,50 €	22,50 €	3,50 €			
801 à 1000	10,50 €	8,00 €	10,50 €	7,50 €	7,00 €	51,00 €	25,50 €	25,50 €	4,00 €			
1001 à 1200	11,00 €	8,50 €	11,00 €	8,00 €	7,50 €	57,00 €	28,50 €	28,50 €	4,50 €			
1201 à 1600	11,50 €	9,00 €	11,50 €	8,50 €	8,00 €	60,00 €	30,00 €	30,00 €	5,00 €			
1601 à 2600	12,50 €	10,00 €	12,50 €	9,00 €	8,50 €	68,00 €	34,00 €	34,00 €	5,50 €			
2601 et plus	13,50 €	11,00 €	13,50 €	9,50 €	9,00 €	72,00 €	36,00 €	36,00 €	6,00 €			

Tarifs non-résidents :

Quotient familial	Vacances, Vacances sportives et mercredis				Escalade
	Journée sans repas uniquement si PAI	Journée repas et goûter inclus	Matin avec repas	Matin ou après-midi sans repas	Cotisation annuelle
400	6,50 €	10,00 €	5,50 €	4,00 €	50 €
401 à 600	8,00 €	11,00 €	7,00 €	6,00 €	
601 à 800	10,00 €	12,50 €	9,00 €	8,00 €	
801 à 1000	10,50 €	13,50 €	10,00 €	9,00 €	
1001 à 1200	11,00 €	14,00 €	10,50 €	10,00 €	
1201 à 1600	12,00 €	15,00 €	11,00 €	10,50 €	
1601 à 2600	13,00 €	16,00 €	12,00 €	11,00 €	
2601 et plus	14,50 €	17,50 €	13,00 €	12,00 €	

* Protocole d'Accueil Individualisé

♦ Tarifs crèche :

Revenu mensuel du foyer x le taux d'effort CAF
= le tarif horaire

♦ Tarifs PAIJ :

Accès libre et gratuit, toutefois certaines activités spécifiques peuvent faire l'objet d'une participation financière (calculée en fonction du quotient familial).

À retenir :

✓ Les programmes d'activités et menus sont disponibles sur le portail famille ainsi que sur le site Internet de la ville.

✓ Inscription/annulation : via le portail famille

- Au moins 7 jours avant.
- Absence non facturée en cas de maladie (justificatif médical sous 48h).
- Pas d'annulation par téléphone.

✓ Facturation et Paiement à l'espace famille :

- Facture disponible sur le compte famille
- Paiements par : Prélèvement bancaire, CB via portail famille,
- Chèque (à l'ordre du Trésor Public) et espèces à l'Espace Famille auprès de Mme HENRY Julie
- Chèques CESU acceptés (Accueil de Loisirs et APS, enfants ≤12 ans). E-CESU non acceptés.

Crèche Multi-accueil « les Dauphins bleus »

Mme HOGNAT Marie Directrice adjointe

🕒 Accueil du lundi au vendredi de 7h30 – 18h30

- Couches fournies
- Repas (diversifications) et Goûter inclus
- Deux sections pour s'adapter aux besoins de chacun Marcheur / Non marcheur

📍 Adresse : 9 Rue du Temple – Crèche les dauphins bleus

☎ Téléphone : 05.56.60.22.49

✉ Mail : crechelesdauphinsbleus@ville-ares.fr

Accueil Périscolaire

Mme BACROT Mathilde & Mme LAFOND Camille

🕒 Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 7h-8h50 – 16h30-19h

- Élémentaire : deux salles au sein de l'école élémentaire par niveau de classe (CP/CE1 et CE2/CM1/CM2)
- Maternelle : Préfabriqué ou école maternelle (uniquement le soir pour les petites sections)
- Goûter inclus

Accueil de loisirs (Vacances scolaires sauf Noël)

Périscolaire mercredi (période scolaire)

Mme BACROT Mathilde & Mme LAFOND Camille

🕒 4 Formules aux choix Arrivée / Départ (ouverture de 7h à 19h) :

- Matin avec repas 7h – 9h / 13h45 – 14h
- Matin sans repas 7h – 9h / 11h45 – 12h
- Journée complète 7h – 9h / 17h – 19h
- Après-midi sans repas 13h45 – 14h / 17h – 19h

⚠ **Priorité d'Accès**

Les enfants domiciliés et scolarisés à Arès sont prioritaires pour les réservations à l'accueil de loisirs et périscolaire du mercredi. Toutefois, une liste est possible, avec une actualisation régulière, afin d'offrir l'accès à l'ALSH au plus grand nombre d'enfants.

Restauration Scolaire

🕒 Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi – 12h à 13h20

- Maternelle : 2 services de 40 min
- Élémentaire : Self-service avec un roulement par classe

📌 Sorties scolaires = repas annulés automatiquement.

📌 Spécificités alimentaires :

- Respect du principe de laïcité et neutralité religieuse.
- Fournir un panier repas en cas de PAI alimentaire signé avec médecin.
- Un enfant non inscrit à la cantine doit être récupéré par un adulte au portail.

École :

MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE
Mme MOULINIER Pascale	Mme DUBERN Nathalie
📍 rue du temple 33740 Arès 9h00-16h30	
☎ 05.56.60.29.53	☎ 05.56.60.26.85
✉ E.Mat.WBordes-Sue.Ares@ac-bordeaux.fr	✉ ce.0332078e@ac-bordeaux.fr

Activités Sportives

Nouveau ! pré-inscription en ligne depuis votre portail famille

M. MAGUER Christophe Éducateur sportif

☎ 06.73.68.61.06 - ✉ sport@ville-ares.fr

Multisports (CP-CM2)

📍 Salle des sports

- CP-CE1 : Lundi ou Mardi, 17h-18h
- CE2-CM1-CM2 : Jeudi ou Vendredi, 17h-18h
- Prise en charge dès 16h30 par l'éducateur sportif penser à l'école fournir le goûter

Escalade (CE1-6ème)

📍 Mur d'escalade / Salle des sports

- Vendredi 17h-18h (prise en charge dès 16h30 à l'école).
- Prise en charge dès 16h30 par l'éducateur sportif. Prévoir le goûter
- Mercredi : Groupes de 10 enfants selon âge/niveau (5 séances entre 10h et 17h30).

⚠ Respect des horaires = sécurité des enfants.

Point Animation Informations Jeunesse - PAIJ

Mme KENTZINGER Catherine Directrice/Animatrice

📍 7 bis Rue du Temple 33740 Arès

🕒 Du lundi au vendredi en période de vacances de 14h-18h (le matin si sortie ou activité)
Du mardi au Samedi en période scolaire de 14h-18h / mercredi-samedi de 10h-12h

- Programmes des vacances et animations sur le portail famille
- Accès libre et inscription gratuite avec dépôt du DUI à l'espace famille.
- Réservation en ligne pour toutes les activités.
- Accès libre sans réservation sur les temps d'ouverture.

Service enfance jeunesse

Mme ALVAREZ Valérie Responsable service enfance jeunesse

📍 Mairie Arès 7 rue Pierre Pauilhac 33740 Arès

☎ 05.24.18.30.47 / 06.73.68.61.04

✉ enfancejeunesse@ville-ares.fr

🌐 www.ville-ares.fr (rubrique "Mon quotidien")